**1ère édition du prix de l'Innovation Logistique spécial Développement Durable : le groupe Auchan France et ses partenaires primés pour leurs actions exemplaires**

**23/03/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**Cette année, la SITL (Semaine Internationale du Transport et de la Logistique) crée un prix de l'innovation logistique spécial "développement durable", ouvert aux exposants transporteurs et logisticiens, ainsi qu'aux chargeurs (entreprises ?donneur d'ordres?). Ce prix est décerné en partenariat avec l'ADEME. Michèle Pappalardo Présidente de l'ADEME vient de remettre ce prix au Groupe Auchan France pour son action en faveur du développement du transport de ses marchandises par voie fluviale.**

L'objectif de ce prix est de valoriser une entreprise ayant adopté, dans le domaine logistique, une démarche qui a un impact positif sur les transports de marchandises selon les critères du développement durable. Aujourd'hui, les transportssont responsables de 28 % des émissions de gaz à effet de serre en France. Leur contribution est supérieure à celle des activités industrielles, de l'habitat et du tertiaire, et près de la moitié de ces émissions est imputable au transport de marchandise. Ce chiffre a tendance à croître du fait de l'augmentation des flux de transport routier, ce malgré les avancés technologiques réalisées sur les véhicules. Une telle évolution est difficilement compatible avec une démarche de développement durable qui valorise un développement économique et social tout en préservant l'environnement.

Dans le secteur des transports, l'ADEME intervient aussi bien sur l'organisation que sur la technologie. Elle promeut les modes alternatifs au transport routier : le ferroviaire, le fluvial, le cabotage maritime et plus particulièrement le transport combiné rail-route, et propose avec ses partenaires des financements couplant aide à la décision et à l'investissement. L'agence incite aussi les entreprises à se tourner vers des organisations logistiques moins consommatrices de transport par le biais du programme de recherche PREDIT, du Bilan carboneâ, d'une réflexion autour des transports de marchandises en ville (transports urbains) ou de la maîtrise des consommations de carburant.

Ce prix rejoint les trois prix de l'innovation logistique qui sont traditionnellement décernés sur les thèmes suivants : Prestations logistiques et transports, Systèmes d'information logistique, Installations et sites logistiques.

**Prix de l'Innovation Logistique   
spécial "Développement Durable"**

8 entreprises ont déposé leur candidature, 5 ont été sélectionnées par un jury composé de professionnels du transport et du développement durable. Le partenariat chargeur-transporteur a été privilégié dans la sélection du lauréat.

* **Groupe Auchan France : le transport de conteneurs par voie fluviale**

Le Groupe Auchan France a fait le choix de privilégier le transport fluvial pour alimenter ses plate-formes logistiques. Il est le premier chargeur en France à utiliser cette voie pour le transport de ses conteneurs maritimes en provenance du monde entier.

Près de 60 % du trafic du volume import se fait par voie fluviale. Le Groupe a également associé de manière active des partenaires à sa démarche et travaille notamment avec 3 opérateurs (Port de Lille, Logiseine et Rhône Saône Conteneurs) qui gèrent ces flux via des navettes fluviales.

Parmi les 7 autres candidats, deux initiatives ont été particulièrement remarquées par le jury :

* **TAB : transport combiné rail-route**

TAB est une société de transport combiné rail route qui a présenté un projet mené de concert avec son client chargeur Carrefour France Non alimentaire. Le Rail route est utilisé au départ de la plate-forme logistique spécialisée dans le textile pour une partie de ses expéditions vers le sud de la France. L'utilisation de ce mode représente 25 % du budget transport. Grâce à ce dispositif TAB et Carrefour économisent près de 1700 tonnes de CO2 par an et l'équivalent de 2000 transports par route en longue distance.

Carrefour France, dans le cadre de sa politique de Développement Durable, a par ailleurs fait le choix de combiner le fleuve et la route pour une part de l'approvisionnement de cette plate forme logistique.

* **Port de Lille : transport combiné fleuve-route**

Port de Lille a créé et exploite une ligne de transport de verre usager par voie fluviale entre le centre de tri sélectif Triselec d'Halluin et l'usine verrière B.S.N de Wingles, dans le Pas-de-Calais. Cette action représente plus de 3500 camions ôtés de l'un des axes les plus saturés de la région Nord-Pas-de-calais.

[[](http://www.salon-sitl.com/)](http://www.salon-sitl.com/)

[](http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/campagne_energie04/grand_public/presentation.htm)

**Contact**

* Relations Presse ADEME

H & B Communication  
[Nadège Chapelin](mailto:n.chapelin@hbcommunication.fr)   
Tél. : 01 58 18 32 45   
[Elisabeth Dos Santos](mailto:e.dossantos@hbcommunication.fr)   
tél. : 01 58 18 32 45

* Relations presse Exposition France

[Sylviane Dubail](mailto:sdubail@magic.fr)